

# Rendez-vous du MASE

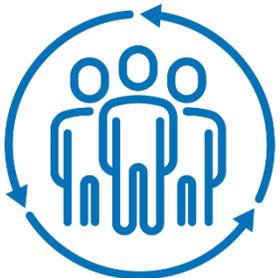
## « Le Suivi Semestriel : Les indicateurs SSE des entreprises MASE »

*Rose BELLIOT*

*Administration MASE Atlantique*

**Jeudi 18 janvier 2023**

**10h30 – 11h30**



## PROGRAMME

- **Généralités sur le suivi semestriel**
- **Suivi semestriel quantitative**
- **Suivi semestriel qualitative**
- **Pas une simple formalité**
- **La performance SSE des entreprises du reseau MASE**
- **Echanges : Questions - Réponses.**



# GENERALITES SUR LE SUIVI SEMESTRIEL



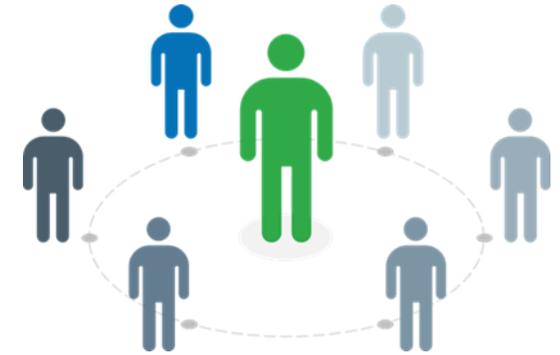
# Généralités sur le Suivi semestriel

➔ Qui est concerné par la saisie du Suivi Semestriel ?

- ➔ Entreprises Engagées : EE
- ➔ Entreprises Certifiées : EC
- ➔ Entreprises Utilisatrices : EU

➔ Où et comment je saisie mon suivi semestriel ?

- ➔ Site internet MASE : [www.mase-asso.fr](http://www.mase-asso.fr)
- ➔ Connexion avec mes identifiants et mon mot de passe



## Généralités sur le Suivi semestriel

→ Quelles sont les périodes ? Deux périodes pour le suivi semestriel

→ Suivi semestriel arrêté au 31 décembre : **du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.**

Pour les Entreprises Engagées : 1 formulaire quantitatif à compléter

Pour les Entreprises Certifiées et Entreprises Utilisatrices : 2 formulaires (quantitatif et qualitatif) à compléter

→ Suivi semestriel arrêté au 30 juin : **du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.**

Pour les EC, EE et EU : 1 formulaire quantitatif à compléter.

→ Code NAF

Si pas indiqué ou erroné : A transmettre à votre administrateur

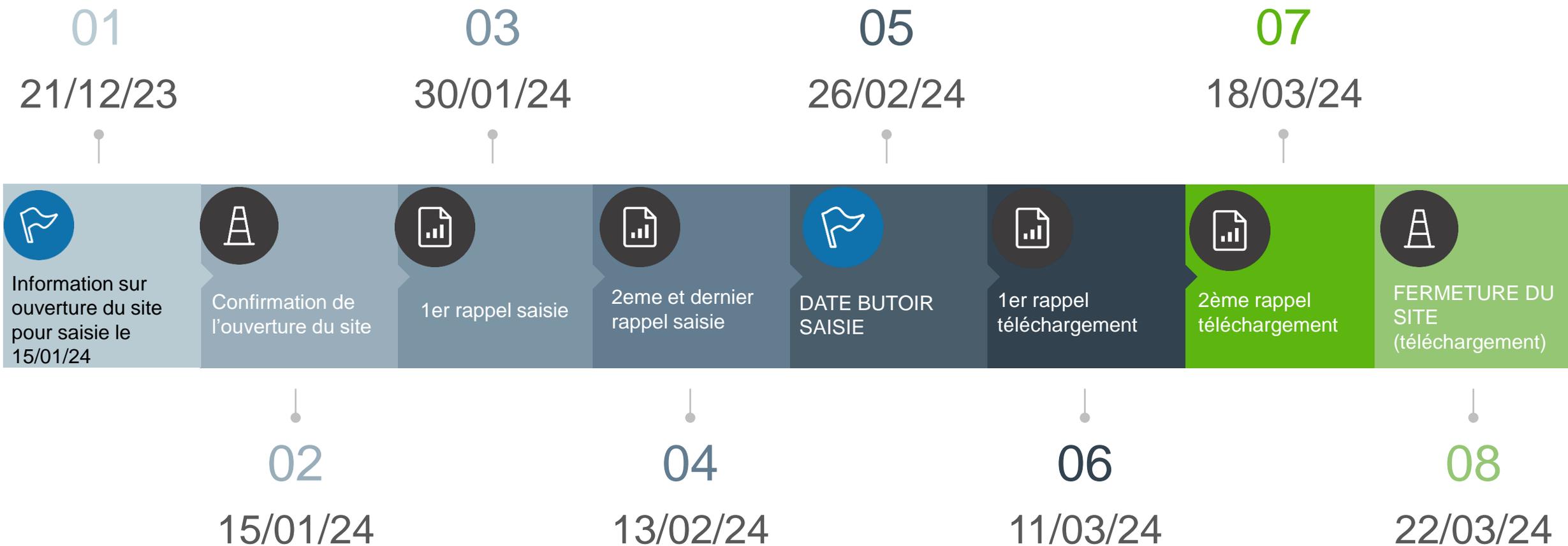
→ Comment suis-je informé ? Communication par Mail d'un prestataire [stats@mase-asso.fr](mailto:stats@mase-asso.fr)

	<b>1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</b>	<b>1<sup>er</sup> juillet N-1 au 30 juin N</b>
<b>Information Ouverture</b>	Vers le 20 décembre	Fin juin
<b>Confirmation Ouverture</b>	Vers le 10 janvier	Vers le 10 juillet
<b>1er rappel</b>	Vers le 2 février	Vers le 2 septembre
<b>2nd rappel</b>	Vers le 14 février	Vers le 12 septembre
<b>Date Butoir</b>	<b>Vers le 22 février</b>	<b>Vers le 20 septembre</b>
<b>1er rappel téléchargement document</b>	Vers le 04 mars	
<b>2nd rappel téléchargement</b>	Vers le 16 mars	
<b>Fermeture pour les documents</b>	<b>Vers le 20 mars</b>	

**Les indicateurs sont demandés pour les 12 mois glissants.**

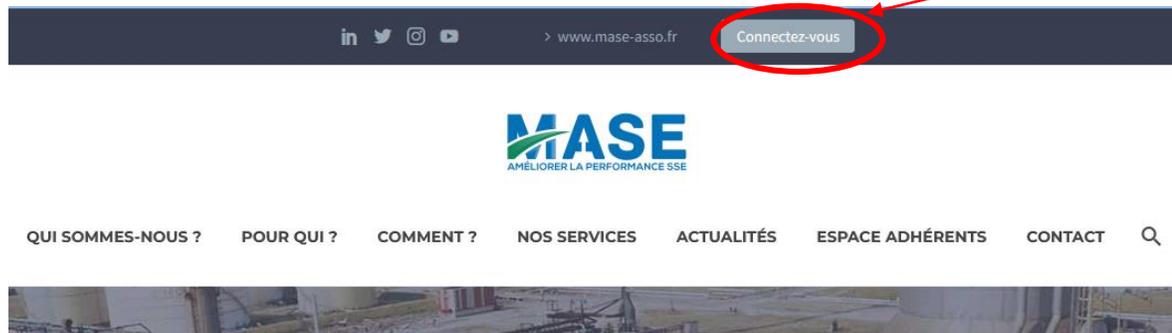
# Généralités sur le Suivi semestriel

## Échéances du suivi semestriel à fin décembre 2023



# Comment se rendre sur le suivi semestriel quantitatif

➔ Se rendre sur le site [www.mase-asso.fr](http://www.mase-asso.fr) et cliquer sur « Connectez-vous »



➔ Indiquer ses codes d'accès



## FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Vous devez vous identifier pour accéder au contenu désiré. Certains navigateurs internet peuvent entrainer des problèmes de connexion sur [www.mase-asso.fr](http://www.mase-asso.fr). En cas de soucis, merci de télécharger Firefox (téléchargeable gratuitement en cliquant ici : <https://www.mozilla.org/fr/firefox/new/>) et merci de télécharger et tester le fonctionnement avec FIREFOX avant de contacter votre administrateur MASE local.

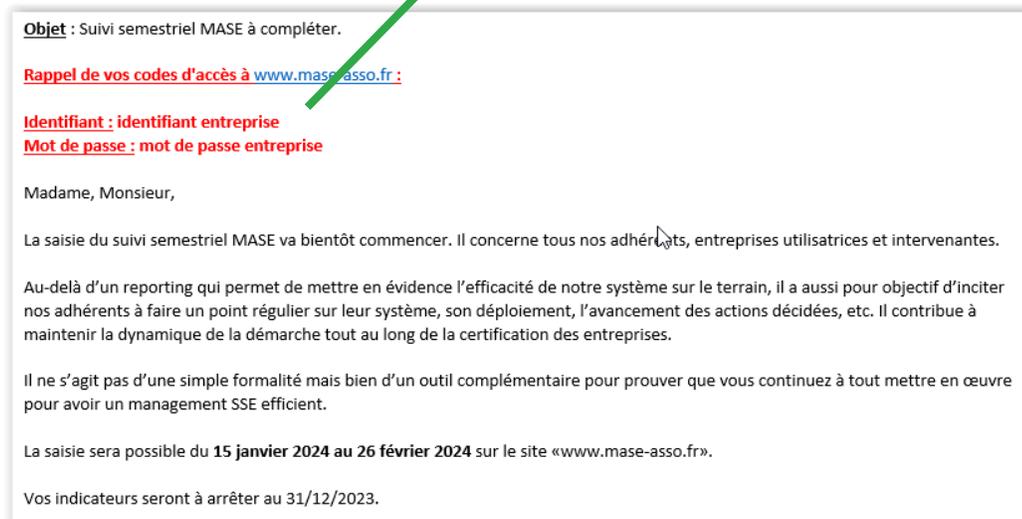
Identifiant \*

Mot de passe \*

Se rappeler de moi

Connexion

Vos codes d'accès sont indiqués dans l'e-mail d'information du suivi semestriel envoyé par [stats@mase-asso.fr](mailto:stats@mase-asso.fr)



# Vous avez des modifications de contacts



Si vous constatez des erreurs dans les informations mentionnées ci-dessous vous pouvez les modifier vous-même [en cliquant ici](#), un email sera envoyé à l'administrateur MASE de votre région pour lui faire part de vos modifications. Pour rappel, le suivi de la veille réglementaire AMADEO est obligatoirement envoyé au contact n° 1.

**Descriptif**

**Nom de la société**

Région : MASE Atlantique

Code activité : Code activité (MASE)

Activités : Liste des activités enregistré dans la base de données MASE

Code risque : Code risque (facultatif)

Type entreprise : EE (Entreprise Engagée) ou EC (Entreprise Certifiée) ou EU (Entreprise Utilisatrice)

Catégorie adhérent : Certification Système C

Début certification : Information certification : Durée certification

Certifiée sans interruption depuis le :

Description des activités

Activités de l'entreprise qui apparaissent sur le certificat

Adresse entreprise

**Adresse de la société**

Contact entreprise

Email N°1	Désinscrire de la liste de diffusion MASE (hors emails suivis semestriels)
Email AMADEO	Adresses e-mails des différents contacts Désinscrire de la liste de diffusion MASE (hors emails suivis semestriels)
Email N°2	Désinscrire de la liste de diffusion MASE (hors emails suivis semestriels)
Email N°3	Désinscrire de la liste de diffusion MASE (hors emails suivis semestriels)



# SUIVI SEMESTRIEL QUANTITATIF



## Suivi semestriel quantitatif

➔ Cliquer sur Accéder à votre espace « SUIVI SEMESTRIEL »

➔ Cliquer sur « Saisie résultats »



➔ Cliquer sur « Formulaire quantitatif »



➔ Acceptez les conditions et cliquez sur « Commencer la saisie »

➔ Le temps de connexion est de **30 minutes**.

*Compteur en haut de votre écran indique le temps de connexion restant.*

➔ Lors de la saisie vous souhaitez continuer de compléter votre formulaire ultérieurement : il suffit de cliquer sur « Enregistrer le brouillon »



*Le formulaire ne sera pas pris en compte par l'administrateur MASE de votre région.*

Espace adhérents MASE



## Informations entreprise

Nom entreprise	Adresse	
Votre certification au 30/06/2023 est d'une durée de :	1 an ou 3 ans	
Historique de votre certification au 30/06/2023 :		
Code NAF de l'entité au 30/06/2023 : <b>Le code NAF indiqué est celui que vous avez fourni à votre MASE régional. Si changement merci de contacter votre administrateur régional seul habilité à le modifier.</b>	Votre code NAF : <input data-bbox="1523 853 1872 896" type="text"/> <input data-bbox="1304 896 2091 993" type="text"/>	

### EFFECTIF ORGANIQUE (CDI - CDD - CDC)

	N-2	N-1	N	Objectifs N
Effectif équivalent temps plein	14	13	<input type="text"/>	
Effectif nombre de salariés (nombre de personnes différentes sur la période)	14	13	<input type="text"/>	
Nombre d'heures travaillées	25772	24499	<input type="text"/>	

- ➔ **Effectif équivalent temps plein** : Calcul moyen du nombre de salarié sur la période en fonction du temps de présence dans la société.
- ➔ **Effectif nombre de salariés (nombre de personnes différentes sur la période)** : Nombre de salariés différents réellement présents dans l'entreprise sur la période de référence.
- ➔ **Nombre d'heures travaillées** : Total des heures effectives travaillées pour l'ensemble des salariés (production, fonctions supports, administratifs).  
**Ne pas intégrer dans le calcul des heures travaillées : les arrêts maladies, CP, RTT...**

	N-2	N-1	N	Objectifs N
Nombre d'accidents avec arrêt - AAA (hors acc. de trajet)	0	0		
Nombre d'accidents de trajet	0	0		
Nombre d'accidents sans arrêt - ASA	0	1		
Taux de fréquence TF1 = AAA X 1 000 000/heures travaillées	0.00	0.00		
Taux de fréquence TF2 = AAA + ASA X 1 000 000/heures travaillées	0.00	40.82		
Nombre de journées perdues	0	0		
Taux de gravité = nombre journées perdues X 1 000 /heures travaillées	0.00	0.00		
Nombre de soins	4	3		
Nombre d'accident(s) mortel(s)	non applicable	non applicable		

**Les objectifs TF1, TF2, TG et nombre de soins : Les objectifs doivent être les mêmes que ceux fixés dans votre revue de direction. Ils peuvent être ambitieux mais doivent rester atteignables et adapté.**

- ➔ **Nombre d'accidents avec arrêt AAA (hors acc. de trajet) =** Accident déclaré avec prescription d'un arrêt de travail
- ➔ **Nombre d'accidents de trajet =** Accident survenu sur le trajet domicile-travail ou travail-domicile
- ➔ **Nombre d'accidents sans arrêt ASA =** Accident déclaré sans prescription d'un arrêt de travail
- ➔ **Taux de fréquence TF1 =** AAA X 1 000 000/heures travaillées  
→ Calcul automatique
- ➔ **Taux de fréquence TF2 =** AAA + ASA X 1 000 000/heures travaillées  
→ Calcul automatique
- ➔ **Nombre de journées perdues :** Nombre de jours d'arrêt générés par un accident de travail = nombre de jours calendaires, une semaine d'arrêt = 7 jours perdus. **Ne pas compter le jour de l'accident.**  
**Un accident de trajet ne génère pas de journées perdues**
- ➔ **Taux de gravité =** nombre journées perdues X 1 000 /heures travaillées → Calcul automatique
- ➔ **Nombre de soins =** Ensemble des soins tracés - passages à l'infirmerie, bobologie, registre 1ers soins, enregistrement trousse à pharmacie etc...
- ➔ **Nombre d'accident(s) mortel(s) pour la période (12 mois glissants)**

### PERSONNEL INTERIMAIRE

	N-2	N-1	N
Effectif équivalent temps plein	3	2	
Effectif nombre de salariés (nombre de personnes différentes sur la période)	3	2	
Nombre d'heures travaillées	4919	3079	

- ➔ **Effectif équivalent temps plein pour les intérimaires** : Calcul moyen du nombre d'intérimaire sur la période en fonction du temps de présence dans la société.
- ➔ **Effectif nombre de salariés (nombre de personnes différentes sur la période)** = Nombre d'intérimaires différents réellement présents dans l'entreprise sur la période de référence (1 intérimaire ayant eu 10 contrats = 1 personne).
- ➔ **Nombre d'heures travaillées** : Total des heures effectives travaillées pour l'ensemble des intérimaires (production, fonctions supports, administratifs).

Nombre d'accidents avec arrêt - AAA (hors acc. de trajet)	0	0		
Nombre d'accidents de trajet	0	0		
Nombre d'accidents sans arrêt - ASA	0	1		
Taux de fréquence TF1 = AAA X 1 000 000/heures travaillées	0.00	0.00		
Taux de fréquence TF2 = AAA + ASA X 1 000 000/heures travaillées	0.00	40.82		
Nombre de journées perdues	0	0		
Taux de gravité = nombre journées perdues X 1 000 /heures travaillées	0.00	0.00		
Nombre de soins	4	3		
Nombre d'accident(s) mortel(s)	non applicable	non applicable		

- Un accident de trajet ne génère pas de journées perdues
- Si l'intérimaire est arrêté au-delà de sa fin de contrat, il faut impérativement comptabiliser le nombre de journées perdues **au-delà de sa fin de mission.**

**EFFECTIF GLOBAL (ORGANIQUE + INTERIMAIRE) :**

Calcul  
automatique :  
TF et TG sauf  
objectif

### ENTREPRISES INTERVENANTES SOUS-TRAITANTES SUR CHANTIER

Chiffre d'affaires acheté à l'extérieur (en %) :

= Chiffre d'affaires dédié à la Sous-Traitance x 100/Chiffre d'affaire global de l'entreprise

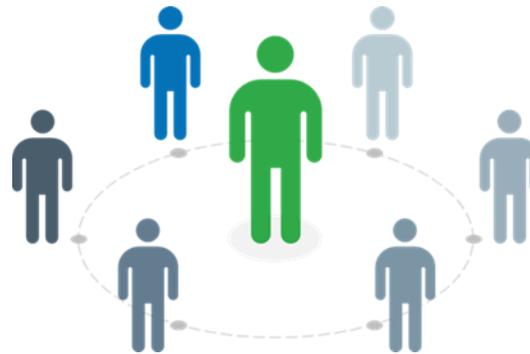
A sélectionner (champ pré-rempli)

**Pas de Sous-traitant**

**< 10%**

**Entre 10% et 50%**

**>50%**



Point commun :  
font l'objet d'une  
formalisation

## AUTRES INDICATEURS

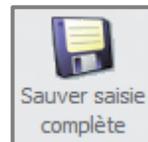
	N-1	N	objectifs N
Nombre de situations dangereuses <b>SSE</b> identifiées ⓘ	49	22	42
Nombre d'animations <b>Sécurité</b> (causerie, 1/4 d'heure sécurité, visio conférence, campagne d'affichage, journée Sécurité, film, challenge etc...)	21	9	16
Nombre d'animations <b>Santé</b> (causerie, 1/4 d'heure santé, visio conférence, campagne d'affichage, journée Santé, film, challenge etc...)	11	2	7
Nombre d'animations <b>Environnement</b> (causerie, 1/4 d'heure environnement, visio conférence, campagne d'affichage, journée Environnement, film, challenge etc...)	8	2	12
Nombre de visites terrain <b>SSE</b> réalisées (atelier, chantier, laboratoire, bureaux, dépôts...) ⓘ	58	42	30
Nombre d'audits système <b>SSE</b> complets ⓘ	1	1	1
Depuis le dernier suivi semestriel, avez-vous eu un évènement marquant non signalé à votre administration MASE locale ?			NON
Si oui précisez (2023)			

Contactez  
l'administrateur  
Régional

- ➔ **Nombre de situations Dangereuses SSE identifiées** : Situations dangereuses ou presque-accidents détectés et enregistrés
- ➔ **Audit système** : Il s'agit d'un audit réalisé sur la **Base du référentiel MASE** ou d'un référentiel interne **répondant aux mêmes exigences**. **L'audit de certification doit être comptabilisé ici.**
- ➔ **Les objectifs** : les mêmes que ceux fixés dans la revue de direction. Ils peuvent être **ambitieux** mais doivent rester **atteignables et adaptés à l'agence**.  
**Ne pas préciser d'objectifs empêche une analyse complète de la grille du suivi semestriel.**
- ➔ **Evènements marquants**: Evènements marquants (fusion, rachat, Déménagement, modification sur le périmètre de certification et activités) qui ont pu se produire durant la période.

### → LES ETAPES DE VALIDATION quand vous avez complété vos données.

- Cliquez sur « **Sauver saisie complète** »



Les calculs sont effectués.

- Cliquez sur « **Valider le formulaire** » : Votre formulaire est validé.

Réception d'un e-mail quand le formulaire est bien validé

**Vérification par l'adhérent :** Connectez- vous sur le site [www.mase-asso.fr](http://www.mase-asso.fr) puis identifiez-vous.

Cliquez sur Accéder à votre espace « **SUIVI SEMESTRIEL** » puis sur « **Saisie résultats** »

### Quid si erreur dans la saisie ?

L'administration peut débloquer votre formulaire sur demande.

Il faudra bien le valider à nouveau avant la date butoir

# SUIVI SEMESTRIEL QUALITATIF



Les informations renseignées dans ce formulaire permettent de visualiser les actions mises en œuvre suite aux constats réalisés mais aussi de vous orienter pour améliorer votre système.

- ➔ Cliquez sur Accéder à votre espace « SUIVI SEMESTRIEL »
- ➔ Cliquez sur « Saisie résultats »



- ➔ Cliquer sur « Formulaire qualitatif »



Votre certification : 31/122023 est d'une durée de :	3 an(s)
Statut de votre certification : 31/122023	<input type="text" value="::: Renouveau :::"/> <input type="button" value="v"/> <b>ATTENTION!!!! Situation au 31/122023</b>
Si renouvellement 31/122023 précisez les certifications antérieures :	<input type="text" value="::: Après 2 fois 1 an :::"/> <input type="button" value="v"/> <b>ATTENTION!!!! Situation au 31/122023</b>
La direction de l'entité certifiée a-t-elle participé à des visites terrain SSE ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/> <input type="button" value="v"/>
Quelle est la fréquence des réunions de l'organisation de pilotage SSE (comité de suivi, réunion de direction, comité SSE, comité de pilotage...) pour suivre et faire évoluer les actions et le plan d'actions ?	<input type="text" value="::: Choisissez une fréquence :::"/> <input type="button" value="v"/>
Avez-vous un dispositif qui encourage vos employés à remonter les situations dangereuses, incidents ou les presqu'incidents ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/> <input type="button" value="v"/>
Avez-vous mis en place des indicateurs santé au travail ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/> <input type="button" value="v"/>
Avez-vous mis en place des indicateurs environnement ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/> <input type="button" value="v"/>
100 % de votre personnel (organique et d'appoint) est-il formé/sensibilisé aux risques métiers ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/> <input type="button" value="v"/>
Une analyse des risques (PPSPS, Plan de prévention, analyse par l'intervenant, etc..) est elle faite et présentée aux intervenants avant chaque intervention ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/> <input type="button" value="v"/>

Une partie des réponses sont dans le menu déroulant.  
L'autre partie : à compléter  
Ex: Nombre d'actions relevées.

L'ensemble du matériel mis à disposition de vos salariés, y compris celui acquis dans l'année, a-t-il été identifié, intégré dans le système, vérifié et contrôlé ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Avez-vous évalué vos sous traitants selon des critères SSE ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Combien d'actions ont été décidées suites aux visites terrain SSE ?	Nombre à saisir
Toutes les actions suite aux visites terrain SSE ont-elles été reportées sur votre tableau de suivi des actions ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Avez-vous traité les évènements :	
Sécurité (AAA, ASA, SD... etc.) ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Santé (Maladies professionnelles... etc.) ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Environnement (SD, déversements, pollutions... etc.) ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Combien de remarques (écarts et pistes d'amélioration) ont-elles été relevées lors de votre dernier audit système SSE ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Avez-vous traité les écarts émis par l'auditeur lors de votre dernier audit de certification ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>
Date de votre dernier bilan SSE (ex revue de direction) :	Date à saisir
Avez-vous défini de nouveaux objectifs SSE à l'issue de votre dernier bilan SSE (ex revue de direction) ?	<input type="text" value="::: Choisissez une réponse :::"/>



**Vous avez complété et validé le formulaire qualitatif. Un mail de confirmation vous sera envoyé.**

**VOTRE FORMULAIRE QUALITATIF A ÉTÉ VALIDÉ!!!**

Votre Formulaire Qualitatif ayant été validé, vous ne pouvez plus le modifier, il n'est accessible qu'en consultation.

## TELECHARGER LES DOCUMENTS

Un mail vous informera des documents à télécharger.

Connectez- vous sur le site [www.mase-asso.fr](http://www.mase-asso.fr) puis identifiez-vous.

Cliquez sur Accéder à votre espace « SUIVI SEMESTRIEL » puis sur « Saisie résultats »



Cliquez sur « Envoyer les documents »

A screenshot of the MASE website interface. At the top, there's a header with the MASE logo and the text 'Liste des suivis semestriels pour lesquels des documents sont attendus'. Below the header is a navigation bar with buttons for 'Accueil', 'Imprimer le formulaire', 'Visualisation', 'Télécharger formulaire vierge', 'Saisie résultats', and 'Envoyer documents'. The 'Envoyer documents' button is circled in red. Below the navigation bar is a table with the following data:

Entreprise	Région	Type	Adresse	Année	Date validation suivi	Documents demandés	Documents envoyés	Voir en détails
Nom de la société	Mase Normandie	EI Certifiées		2014	2015-02-12	11;12;16;17;18	11;12;16;17;18	<a href="#">visualiser</a>
	Mase Normandie	EI Certifiées		2015	2016-01-11	11;12;16;18	Aucun	<a href="#">Envoyer</a>

Pour chaque document demandé :

- ➔ Cliquez sur « Parcourir » et sélectionnez le document dans vos dossiers
- ➔ Cliquez sur « Télécharger ». Ce fichier ne doit pas dépasser **10Mo**.



**Si vous avez plusieurs fichiers (exemples : plusieurs fiches d'écart), il faut impérativement les transformer en un seul document.**

Type entreprise au moment de la saisie	EI Certifiées
Année du suivi semestriel	2015
Date de validation du suivi semestriel	11-01-2016
Date de réalisation du dernier audit	audit < 6 mois
Documents demandés	- 11 :: Synthèse de l'audit interne sur les 5 chapitres et actions décidées - 12 :: Dernière revue de direction (Bilan, objectifs, plan d'actions SSE) - 16 :: tableau de suivi des actions - 18 :: Fiche d'écart audit précédent complétée le cas échéant (actions décidées, réalisées...)
 <b>Attention : un seul fichier par document demandé!! Taille maximum par fichier 10M</b>	
	Nom du document
	Date envoi
Documents fournis	Télécharger document 11 :: <input type="text"/> Parcourir...  <input type="button" value="télécharger"/>
	Télécharger document 12 :: <input type="text"/> Parcourir...  <input type="button" value="télécharger"/>



**Lorsque tous les documents sont téléchargés :  
e-mail indique que votre suivi semestriel est complet.**

# LE SUIVI SEMESTRIEL : PAS UNE SIMPLE FORMALITE



- ➔ Le suivi semestriel concerne tous les adhérents, entreprises utilisatrices et intervenantes. Nous voulons, au travers des questions posées et des messages envoyés, susciter des réflexions quant à l'utilisation de vos outils en place, leur efficacité et leur efficience.
- ➔ **Le suivi semestriel est obligatoire et n'est pas une simple formalité.**  
Si le suivi n'est pas renseigné ou incomplet, la suspension ou le retrait du certificat en cours de validité peut être décidé par le Comité de Pilotage selon les modalités définies dans la procédure Intermase N° 3 « Processus de Certification ».

## Suivi semestriel : Information cas d'absence de suivi semestriel

EE : Pris en compte décision de certification.

→ Procédure inter-MASE n° 3 : Processus de certification

→ Au 1er défaut constaté :

⇒ Premier avertissement officialisé par une lettre recommandée avec accusé de réception. Cet avertissement reste dans le dossier de l'entreprise pour une période de 3 ans (soit 6 suivis semestriels, suivi semestriel ayant fait l'objet du 1er défaut inclus).

→ Au 2ème défaut constaté au cours de la période de 3 ans :

⇒ **Suspension provisoire de certification pour 3 mois.**

Si l'entreprise fournit des éléments, le Comité de Pilotage, pourra décider de lever la suspension.

Si l'entreprise ne fournit pas les éléments demandés dans le délai des 3 mois de suspension, retrait définitif du certificat en cours de validité prononcé par le comité de pilotage.

→ Au 3ème défaut constaté au cours de la période 3 ans :

⇒ **Retrait de certification directement prononcé par le comité de pilotage.**

- ➔ Des messages de rappel peuvent être adressés aux entreprises avec des informations sur l'importance de certains outils (Bilan SSE, Audit interne, tableau des actions, évaluation des sous traitants...)
- ➔ Prise de contact par l'administration avec les entreprises ciblées (Absence d'un document à transmettre, absence d'audit système, une revue de direction pas réalisé sur les 12 derniers mois...)
- ➔ Avertissements envoyés aux entreprises ayant un défaut (pas de saisie ou incomplet) : Procédure INTERMASE N°3

**LE SUIVI SEMESTRIEL :**  
**La performance des**  
**entreprises du réseau MASE**



➔ MASE est le seul système à mesurer les résultats sécurité de ses adhérents !

➔ 10 associations locales

17 comités de pilotage

**6275** adhérents dont :

El Certifiées : **4 713**

El Engagées : **1 196**

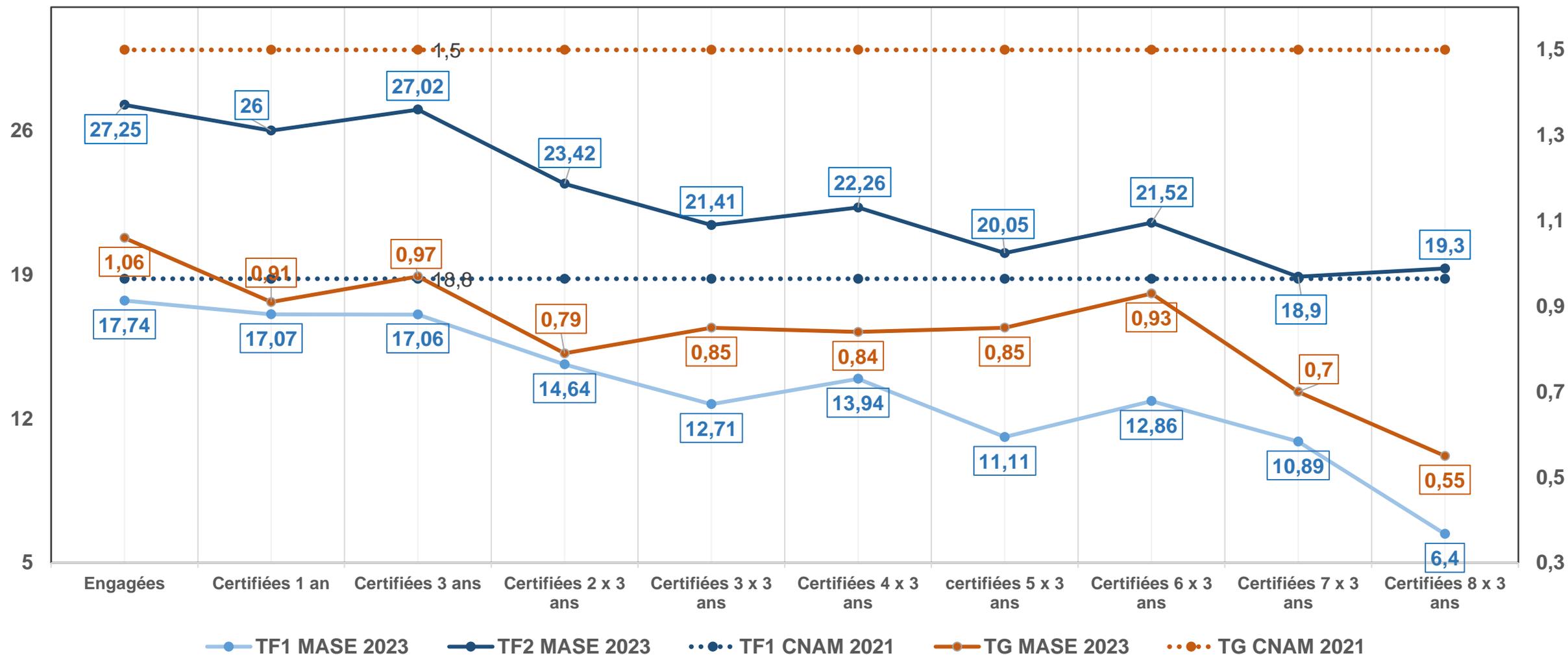
EU Actives : **366**



# Suivi semestriel : La performance des entreprises adhérentes

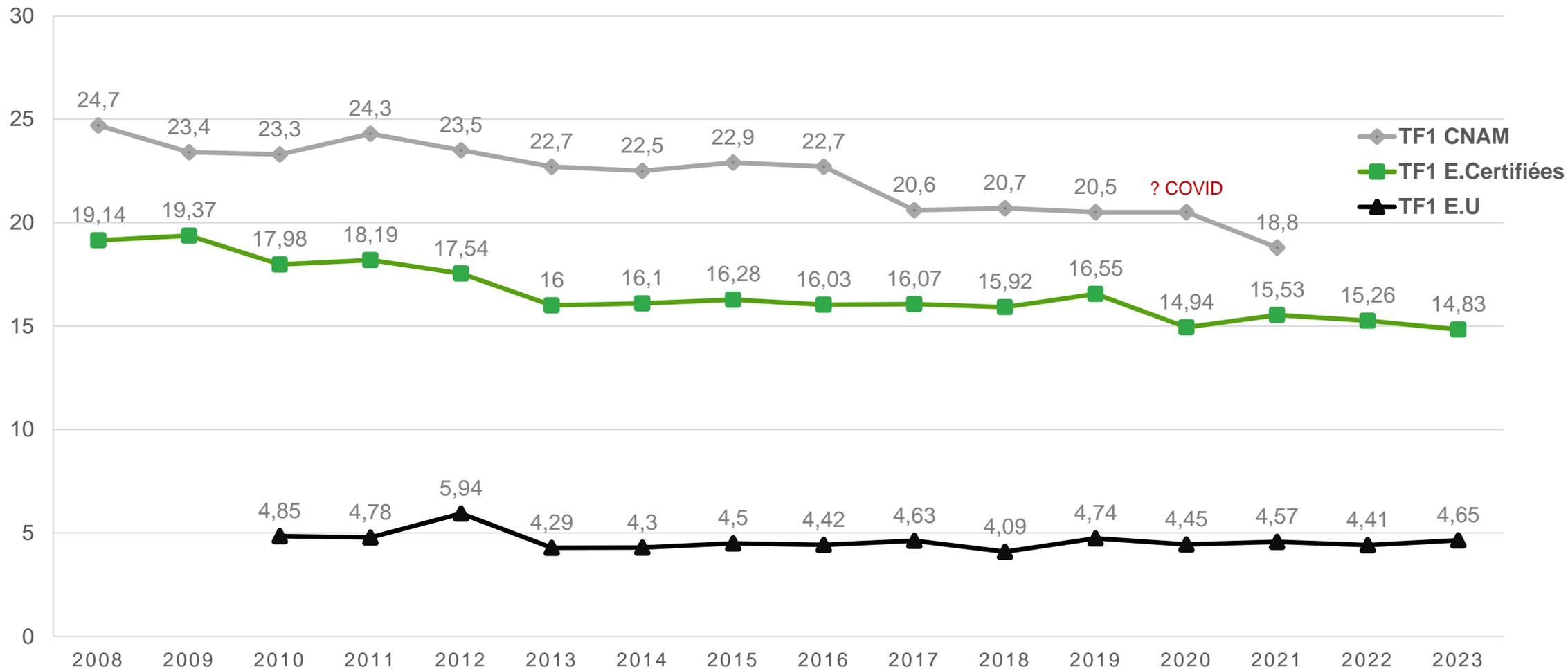
## TF – TG en fonction de l'ancienneté dans la démarche

Au 30/06/2023



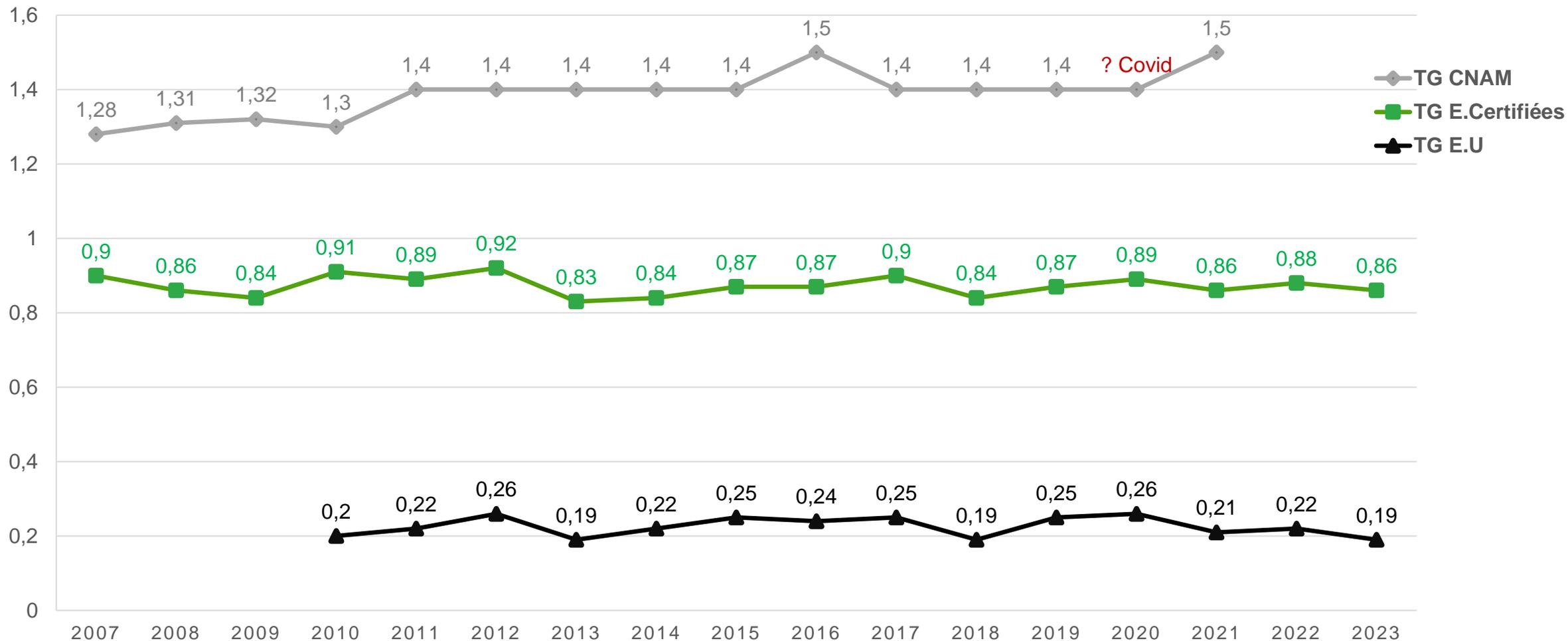
## Effacité du système : Résultats au 30 juin 2023

Indicateurs : Taux de fréquence 1 (accident avec arrêt)



## Effacité du système : Résultats au 30 juin 2023

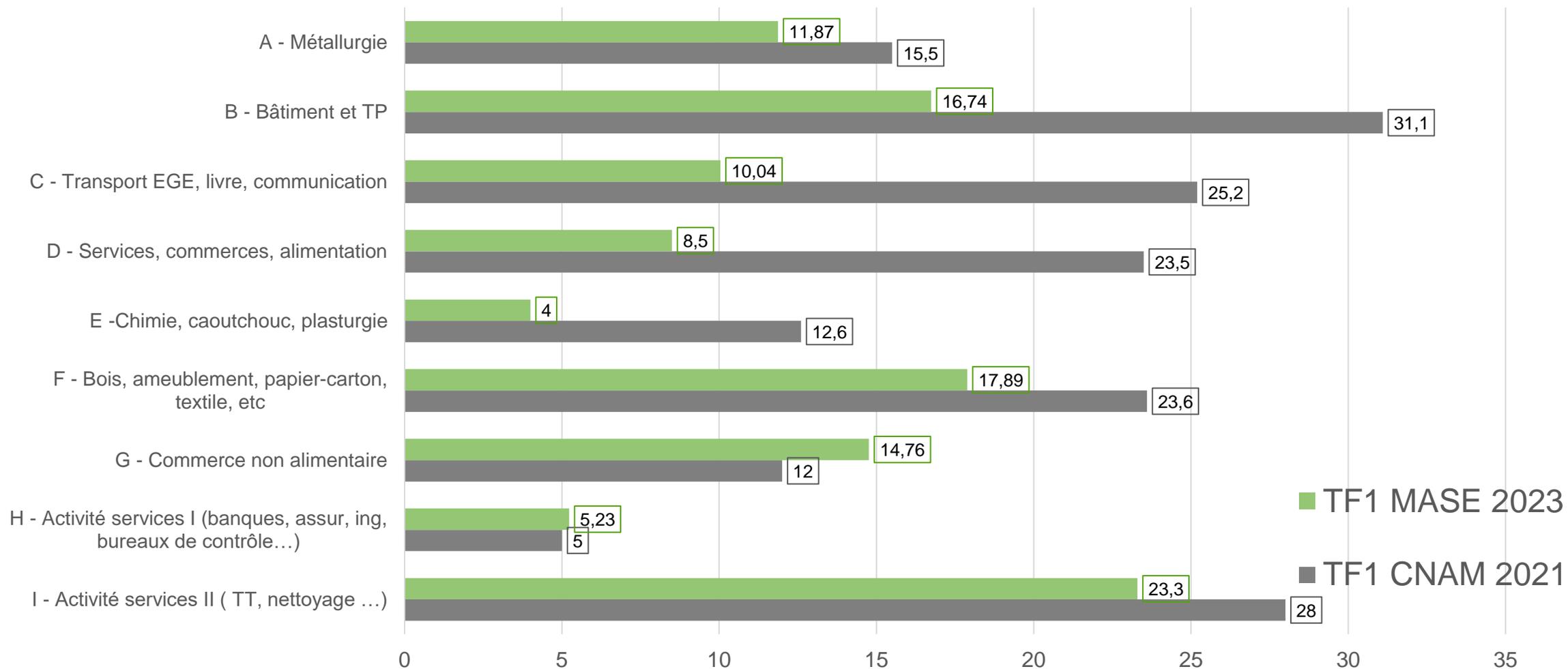
Indicateurs : Taux de gravité (jours perdus)



# Suivi semestriel : La performance des entreprises adhérentes

## TF1 par CTN – Comparaison au TF1 CNAM 2021 - EE – EC – EU

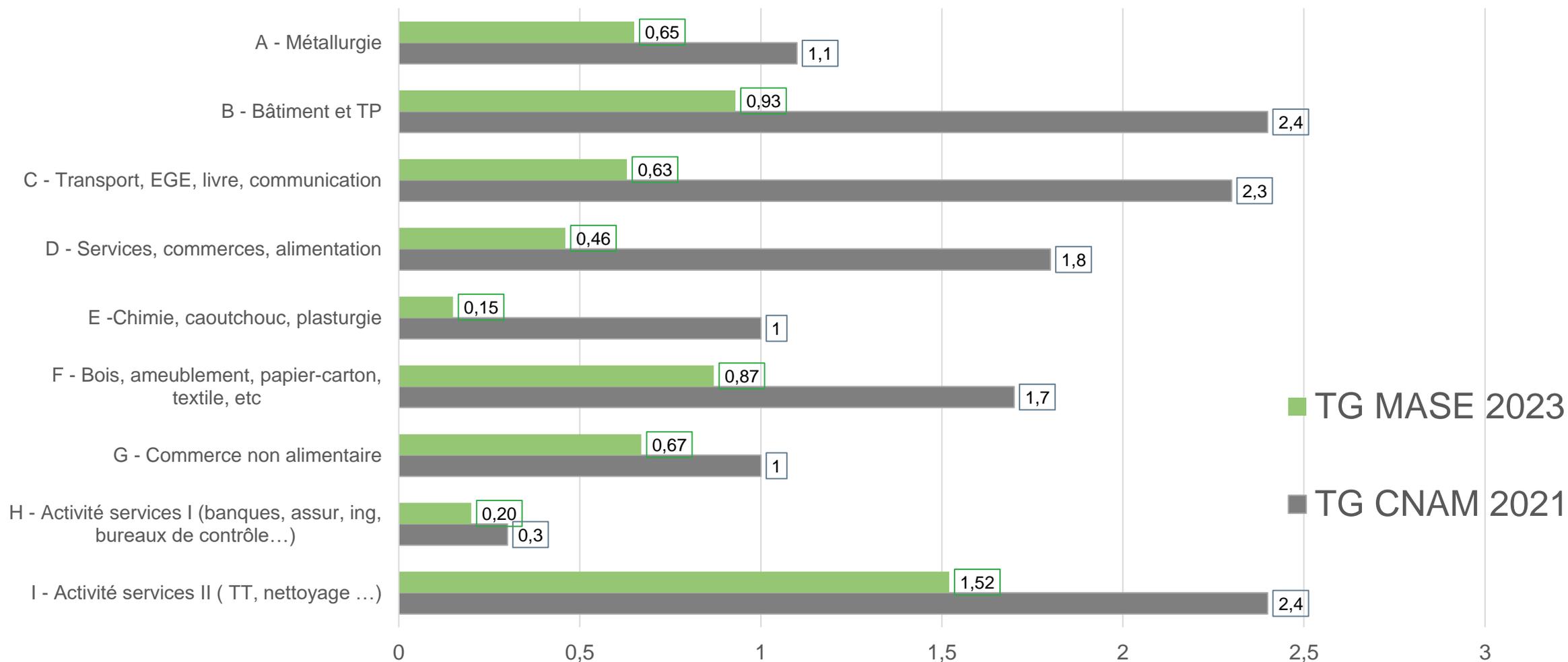
Au 30/06/2023



# Suivi semestriel : La performance des entreprises adhérentes

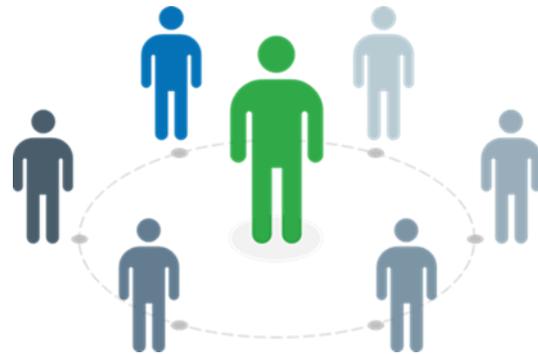
## TG par CTN – Comparaison au TG CNAM 2021 - EE – EC – EU

Au 30/06/2023





# ECHANGES QUESTIONS/REPOONSES



# L'actualité du MASE ATLANTIQUE



## Prochains RDV du MASE

<b>15</b> Février 2024	La coordination SPS	Mathieu TRICHET Gaëtan BOISSONNADE <b>PRESENTS</b>	10h30-12h EDF Cordemais ou Visioconférence
<b>26</b> Mars 2024	Le risque amiante et plomb en industrie	Sylvain BOULDAY Frederic GIRAUD Sophia DECARRIERE Louis VIANNAY <b>ADX Groupe</b>	10h30-12h EDF Cordemais ou Visioconférence
<b>11</b> Avril 2024	Prévenir les risques psychosociaux par le sens au travail et la mise en action	Thomas BOUCHET Hélène AUBINEAU Dominique TREMBLIN <b>FLUIDPILOT XSENS HD</b>	14h-15h30 EDF Cordemais ou Visioconférence
<b>16</b> Mai 2024	Les travaux en Hauteur	Vanessa POSTIL <b>OPPBT</b>	10h30-12h EDF Cordemais ou Visioconférence
<b>14</b> Juin 2024	La gestion des renforts (intérim, sous-traitance)	Franck BOULITEAU <b>ANTHEA CONSEILS</b>	10h30-12h Visioconférence

## Assemblée Générale 2024

**Mardi 4 juin 2024, à partir de 13h30**

Au Little Little Atlantic Brewery (LAB) à Nantes, Chantenay,



Village MASE des Bonnes pratiques

## Services aux adhérents

Les outils mis a disposition par le MASE



---

Plateforme numérique dédiée à  
la culture SSE intégrée.



---

Outil de veille  
réglementaire



---

« Challenge » entre adhérents sur  
les Bonnes Pratiques et initiatives  
développées dans leur entreprise



---

2021 sur les risques Majeurs  
2022 sur les espaces confinés  
2023 sur la communication

A disposition des adhérents dans les  
locaux du MASE IdF Normandie Centre

# Questionnaire de satisfaction



**Votre avis nous intéresse !**

Répondez au  
questionnaire de satisfaction  
sur ce RDV du MASE.

 Mentimeter

Scannez le QR-code :



**Merci  
pour votre participation!**

**Nous restons à votre écoute.  
N'hésitez pas à nous contacter !**

